



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 44/17

Objet

Convention entre la CAGD, la Ville de Dole et la société Amaury Sport Organisation (ASO) pour l'organisation du Tour de France 2017

Secrétaire de séance

Colette HANRARD

Rapporteur :

Stéphane CHAMPANHET

Conseil Communautaire
26 juin 2017
Abergement-la-Ronce - 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 55
Nombre de procurations : 19
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 20 juin 2017
Date de publication : 04 juillet 2017

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, R. Foret, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Créret, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, C. Demortier, A. Douzenel, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, JM. Sermier, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, M. Henry, P. Jacquot suppléé par M. Gauthier, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Baudard, C. Mathez, E. Saget suppléé par Y. Besson, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

G. Soldavini à D. Bernardin, P. Verne à G. Fernoux-Coutenet, M. Berthaud à A. Douzenel, P. Bouvret à A. Hamdaoui, JP. Cuiet à J. Péchinot, I. Delaine à C. Demortier, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à JM. Sermier, P. Jobez à J. Gruet, JP. Lefèvre à C. Bourgeois-République, C. Nonnotte-Bouton à I. Mangin, E. Schlegel à S. Marchand, I. Voutquenne à I. Girod, L. Bernier à H. Prat, J. Thurel à J. Lagnien, F. David à JP Fichère, G. Coutrot à JB Gagnoux, M. Boué à JM. Daubigney, P. Tournier à G. Fumey.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

JC Lab, P. Blanchet, F. Barthoulot, S. Hédin, S. Kayi, P. Jaboviste, JC. Wambst, D. Chevalier, D. Pernin, V. Chevriaut.

Dans le cadre de l'accueil du Tour de France 2017 par la Ville de Dole (Fête du Tour et départ de la 8^e étape, Dole - Station des Rousses le 8 juillet 2017), la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole doivent délibérer afin de valider la convention qui les lie à la société Amaury Sport Organisation (ASO), organisatrice de l'événement.

L'accueil de cette épreuve de cyclisme professionnelle de renommée mondiale permettra notamment d'offrir à la Ville de Dole et à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole un événement de haute qualité sportive et médiatique.

Les dispositions de la convention ci-annexée définissent les obligations réciproques des parties pendant la durée de ladite convention, dont le terme est fixé au 30 septembre 2017, et répartissent la participation financière des collectivités de la façon suivante :

- Ville de Dole : 43 000 € HT
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 22 000 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 72 votes pour et 2 abstentions (Mme Laurence Bernier et M. Hervé Prat) :

- **APPROUVE** la convention ci-annexée entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole et la société Amaury Sport Organisation (ASO) concernant l'organisation du Tour de France 2017,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent.

Fait à Abergement-la-Ronce,
Le 26 juin 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale

